



7 semaines de confinement à Nord de France

Le SNECA, depuis le début de la crise sanitaire, vous tient informé du travail qui est fait sur le terrain, tant auprès de la FNCA que de notre Caisse Régionale, pour la protection des salariés et pour le volet social.

Auprès de la FNCA, nous avons dès le 2 avril obtenu et signé avec 2 autres organisations syndicales, un accord que vous connaissez tous désormais, **sur la garantie de la rémunération conventionnelle et la prise de 5 jours de congés en avril et en mai.**

A Nord de France, dès le début de la crise sanitaire, s'est instauré un dialogue social intense et qualitatif entre les partenaires sociaux et la Direction. Les décisions prises par cette dernière, ont permis et permettent l'application de cet accord avec une qualité d'adaptation que nous devons souligner et remercier.

De plus la communication régulière de notre Directeur Général (la dernière date du 29 avril) témoigne de l'attention sincère qui est portée avant tout à ses salariés.

Croyez-nous, nous ne retrouvons pas une telle attitude dans toutes les Caisses Régionales.

Aussi, pour la sérénité de tous à l'approche de la période de déconfinement, le SNECA Nord de France a demandé à la Direction que dès les prochains jours elle puisse :

- Confirmer le statut des salariés qui avaient jusqu'alors des arrêts Covid 19.
En effet ces arrêts disparaissent au 1^{er} mai, et ces salariés devraient basculer dans le régime du chômage partiel.
Or pour rappel, dans l'accord signé le 2 avril, la FNCA et les CR s'engagent à ne pas recourir au chômage partiel jusque fin mai.
- Communiquer sur les conditions de reprise après le 11 mai, si toutefois c'est cette date, qui n'est qu'une date pivot, qui est retenue pour notre région. Car nous savons maintenant que notre région sera de couleur rouge.

Le Plan de déconfinement devrait donc être soumis pour avis lors d'un CSE Exceptionnel la semaine prochaine.

Mais quelle que soit cette date, **nous souhaitons que jusque fin mai**, le mode de fonctionnement actuel soit maintenu dans les sièges et dans le réseau : télétravail, rotation des équipes, horaires des agences, travail sur site... etc dans le respect des gestes barrières bien entendu.

Cela nous laissera ensuite plusieurs semaines pour préparer l'après 2 juin qui est encore une nouvelle étape fixée par le gouvernement.



Et ce d'autant que la FNCA, CASA et LCL ont élaboré une méthodologie de préparation de déconfinement, transmise à chaque Caisse Régionale.

Son objectif est le retour à une production optimale avec une protection optimale : maintien du protocole sanitaire de confinement + des mesures complémentaires qui pourraient être décidées.

Ces mesures complémentaires ont pour objet de garantir un maximum de sécurité à tous à tout moment.

La CRNDF a d'ailleurs anticipé la précision de ces éventuelles mesures complémentaires avec une commande suffisante de masques, qui seront distribués à ses salariés avant la date de déconfinement.

Enfin le SNECA met tout en œuvre par ses demandes et la concertation avec les autres organisations syndicales et la Direction, pour permettre aux salariés d'avoir confiance pour leur sécurité en revenant travailler.

Car la priorité est la santé, mais il y a aussi les emplois et l'entreprise.

Et parce que vous nous interrogez sur le sujet, nous nous attachons à ce que nos emplois perdurent, et pour cela nous sommes très vigilants et participatifs dans les projets qui sont en cours.

L'équipe du SNECA pour vous et avec VOUS